nène sont : Jean-Stéphanopoli de Comnène, chef de la famille, à Ajaccio, ayant un fils ; Jean, son cousin, ayant aussi un fils, à Versailles ; François, frère de Jean, de la branche cadette, ayant deux fils, à Paris.

Les autres Stéphanopoli descendent des guerriers de la bande du grand Stephanos et n'appartiennent pas à la famille de Comnène. BRIEUX.

—

Procès des Fleurs du Mal (XVI, 74, 124). — Le compte rendu de ce procès vient d'être publié dans la *Revue des grands procès contemporains* (Chevalier-Marescq, éditeur), n° 8, août 1885.

M. L.

—

A quelle époque remonte l'origine du mot grec au sens de filou (XVII, 129, 183, 495). — On trouve dans l'*Asinaria* de Plaute (I, 3, 47), *græca fide mercari*, faire le commerce comme avec des Grecs, c'est-à-dire argent comptant, sans leur faire crédit. Nous avons aussi dans les *Epistolæ ad familiares* de Cicéron (VII, 18, 1), *Græculo cautio chirographi mei*, où il veut dire que sa signature valait de l'or en barre, faisant allusion à l'argent comptant qu'on exigeait des Grecs, auxquels on ne faisait jamais crédit. Voilà deux citations du deuxième et du premier siècle avant J. C. On trouvera aussi dans Tertullien, troisième siècle de notre ère : *Revera enim quale est, græcatim depilari magis quam amiciri*, qui fait voir que dans ce temps-là les Grecs plumaient déjà les oies.

Je puis ajouter que les habitants de l'île de Mytilène jouissent d'une grande réputation pour la ruse et la finesse. On raconte que, jadis, quelques malheureux juifs allaient à Mytilène, se proposant de s'y établir comme — juifs ; mais que, se promenant dans les bazars le matin après leur arrivée, en voyant les Mytiléniotes qui pesaient les œufs qu'ils achetaient pour voir s'ils valaient bien les quelques *paras* qu'ils les payaient : « Les affaires vont mal ici », dit un juif aux autres, « filons ». Ils s'en allèrent, et même aujourd'hui il n'y a pas encore de juifs à Mytilène.

HYNYAL.

—

Waterloo (XVIII, 97, 214, 236, 270, 302 ; XIX, 18). — L'ordre de bataille de l'armée du Nord qu'a retrouvé M. Cottreau dans le *Russlands* est plein d'inexactitudes, en dehors de celles que M. Cottreau a signalées. Un beaucoup plus complet se trouve dans les *Derniers jours de la Grande Armée*, deux volumes in-8, publiés en 1847 et 1848, aux bureaux de la *Sentinelle de l'armée*.

Depuis trois mois, grâce à la complaisance du colonel Perrier, du dépôt de la guerre, grâce au livre du capitaine de Maudhuy que je viens de signaler, à d'autres communications et à des recherches particulières, les états de l'armée du Nord, par armes, complets, exacts, sont sous presse chez Boussod Valadon et Cᵉ, éditeurs de l'*Armée française*, dessins d'Edouard Detaille, texte de votre serviteur. JULES RICHARD.

—

Vase nocturne (XVIII, 130, 184, 216, 274, 303, 398, 460, 490, 523, 621). — On n'a pas encore cité le rôle merveilleux joué par le pot de chambre d'abord intact, puis fêlé, enfin cassé dans le conte de Duclos, Acajon et Zirphile, 1744.

SUS.

— Rappelons l'histoire de saint Louis allant à matines en compagnie de sa cour, et aspergé au petit jour par le contenu d'un vase vidé par la fenêtre d'un étudiant. Loin de punir l'auteur de la mésaventure, le bon roi fit compter des écus au studieux jeune homme qui s'était levé de si bonne heure pour travailler. Voyez toutes les Vies de saint Louis et les miniatures des mss. anciens. K. P. DU ROCH III.

—

Femmes soldats (XVIII, 323, 376, 402, 434, 462, 494, 525, 554, 687). — Malgré les nombreux articles que l'*Intermédiaire* a déjà donnés sur cette matière, je cite les deux histoires suivantes tirées des *Beautés des victoires et conquêtes des Français*, par E. de la Bédollière (Paris, 1839) :

Le 27ᵉ de ligne, repoussé dans un engagement par des forces supérieures, le 2 mai 1808, auprès de Lisbonne, avait laissé un colonel sur le champ de bataille. Chesquière, sergent des voltigeurs, aperçoit ce brave au pied d'un arbre et à demi couché sous son cheval abattu. Il dit à deux de ses camarades : « Le corps d'un colonel est un drapeau qui appartient au régiment, et le 27ᵉ le reprendra. » Il s'élance suivi de deux soldats ; mais ceux-ci, blessés en route, ne peuvent atteindre le but de leur course, Chesquière arrive seul ; mais, faible et de petite taille, il essaie en vain de charger le colonel sur ses épaules.

Deux officiers anglais le troublent dans cette tâche honorable et pénible. Le sergent saisit son fusil, atteint l'un des assaillants à l'épaule, attaque l'autre à l'arme blanche, et les fait tous deux prisonniers. Avec leur aide, le colonel respirant encore fut placé sur un cheval abandonné qui errait à l'aventure. Chesquière attacha les Anglais à la queue du cheval et retourna au camp.

Chesquière avait reçu une légère blessure au bras gauche. Il fut transporté à l'hôpital d'Alméida et de là à celui de Burgos, d'où il sortit rétabli.

Blessé à la poitrine dans une autre affaire, Chesquière voit arriver vers lui le chirurgien, qui lui dit d'un ton brusque : « Allons, arrive, troupier, que je recouse ta bazane », et se met en devoir d'opérer le pansement ; mais, à la grande surprise des assistants, Chesquière s'y oppose, et s'obstine à repousser la main secourable qu'on lui tend.

Cet intrépide sergent était une femme nommée Virginie Chesquière, née à Delermont, près de Lille. Elle était partie, au commencement de 1806, à la place de son frère jumeau, d'une constitution maladive, et pour lequel les fatigues de la campagne eussent été mortelles. Elle reçut la décoration des mains du colonel qu'elle avait sauvé, servit encore un an, et obtint son congé à la fin de 1812.

Au mois de septembre 1793, il se présenta aux commissaires de la Convention un soldat d'une taille médiocre, le casque sur la tête, le havresac sur le dos et le fusil sur l'épaule, qui leur demanda son congé. Sur le refus qu'ils lui en firent, il déclara son sexe. C'était une femme nommée Rose Bouillon. Son mari, Julien-Henri, né à Nogent-le-Rotrou, près de Chartres, s'étant fait inscrire au mois de mars pour aller à la défense de la patrie, fut envoyé au sixième bataillon de la Haute-Saône. Rose Bouillon avait laissé, pour le suivre, ses deux enfants aux soins de sa mère, et, cachant son sexe avec soin, elle avait été reçue comme volontaire. Sur les renseignements que prirent les représentants du peuple, il leur fut attesté qu'elle avait servi avec distinction depuis le mois de mars ; qu'elle avait combattu partout et notamment à Limbach, le 13 août, où son mari tomba à côté d'elle, blessé de trois coups de feu ; que cet événement malheureux ne l'empêcha pas de se battre et de rester à son poste jusqu'à ce que son bataillon se fût retiré, et qu'elle n'avait pas cessé depuis de faire son service.

« Je ne vous demande, disait-elle, mon congé que pour aller rendre à mes enfants les soins que je leur dois comme mère, après avoir rempli, autant qu'il a dépendu de moi, ceux que je devais à mon mari et à ma patrie. »

G. B.

— Je lis dans l'*Almanach des militaires français pour l'année* 1853 (Verronais, imprimeur à Metz, p. 145) :

En tête de la liste des chevaliers de la Légion d'honneur dont les noms sont publiés dans le *Moniteur* du 21 août 1851, se trouvait une femme, la veuve Brulon, née en 1771, officier aux Invalides, qui, depuis cinquante-deux ans, jouit de l'estime et de la vénération de tous ses vieux compagnons de gloire. La veuve Brulon a été fille, sœur et femme de militaires morts en activité de service à l'armée d'Italie ; son père avait servi trente-huit ans sans interruption (de 1757 à 1795), ses deux frères ont été